



Arnaque, investissement en bourse

Par **CEREZUELA**, le **06/12/2008 à 19:33**

Bonjour, rnIl y a plus d'un an j'ai investi 90 000 euros (credits conso) dans une société privée qui jouait l'argent des investisseurs en bourse, et promettait des pourcentages de l'ordre de 20 pourcent. rnLe patron de cette société est parti avec tous les fonds de la société. Une enquête de la police a permis de déterminer que c'est une arnaque. rnNous sommes mille dans ce cas. Plusieurs victimes ont déposé plainte au tribunal de paris (droit pénal).rnUn ami dans le même cas que moi a pris un avocat qui traite cette affaire en civil. Son avocat a lancé la procédure et met en cause deux individus:le premier c'est le rabateur (celui qui nous a démarché et fait de la pub pour cette société), ensuite le deuxième celui à qui on a transféré nos fonds. Cet avocat m'informe qu'il me fera rentrer dans l'affaire qu'après avoir vu comment ça se passe au niveau des juges.rnQuestion: Avec cette forme de procédure, mon ami et moi avons des chances de récupérer nos fonds.rnEn vous remerciant.